

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUVEN
DU 5 JUILLET 2017 A 20H30

Réunion présidée par : RIVIERE Christian, Maire.

Présents : CASELLINO Mona, DEL NERO David, GARNIER Pascal, GOULARD Lénaïg, GOURVES Muriel, LE DREFF Christophe, LE MAOUT Delphine, LOPEZ José, MAGOT Monique, MALARDE-AUBERTINY Sandrine, MARTIN Corinne, MONTROYA Jocelyne, QUEMERE Denis, RIVIERE Bruno, ROUE Christian.

Procurations : ARZUR Yvon à GOURVES Muriel, LAGADIC Nancy à GOULARD Lénaïg, LE GOFF Romain à DEL NERO David, SIMON Mikaël à MALARDE-AUBERTINY Sandrine.

Secrétaire de séance : GOULARD Lénaïg.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 29 MAI 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE 2017

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux les dispositions du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2017-2018. Les demandes de dérogation doivent émaner d'une démarche conjointe de la commune et des conseils d'école, être appuyées de démarches envers les familles (consultation, information), préciser les conséquences pour les familles, et si cette modification influe sur le transport scolaire.

La DASEN (directrice académique des services de l'éducation nationale) indique qu'il conviendra de différer la modification à la rentrée 2018 si un passage anticipé à un rythme de 4 jours entraîne des difficultés pour des familles.

Après enquête auprès des parents d'élèves, et avis des conseils d'école, M. le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil. Il a souhaité la présence de l'animateur de la commune référent des TAP (temps d'activités périscolaires), Mikaël CORNEC, ainsi que de deux parents d'élèves aux avis divergents quant à l'organisation du temps scolaire, afin qu'ils présentent leurs arguments à l'Assemblée.

Mme GOURVES rend compte des résultats de l'enquête réalisée auprès des familles (tableau joint en annexe), qui portait sur le temps scolaire à la rentrée 2018, et qui a montré une majorité de souhaits de retour à la semaine de 4 jours. Les conseils d'école en élémentaire et en maternelle ont donné leur avis, tous deux favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

M. le Maire donne la parole aux parents d'élèves conviés à la réunion et membres des conseils d'école, puis à l'animateur de la commune.

Madame Caroline LE BER explique que la fatigue du début ressentie par les enfants a évolué positivement grâce à des adaptations (apprentissage les plus importants organisés le matin). Une période de 4 ans est trop limitée pour évaluer les bienfaits éventuels de la réforme et il est dommage de revenir en arrière ; de plus, le délai pour revenir à la semaine de 4 jours est trop court.

Madame Caroline GOURITEN souhaite revenir à la semaine de 4 jours, car elle estime que la fatigue est importante surtout pour les plus petits. Elle concède que pour les CM1 et CM2, la semaine de 4 jours ½ peut constituer une bonne préparation au rythme du collège. Elle ne remet pas en cause la qualité des TAP proposés à Pleuven et le travail des animateurs, mais quitte à abandonner la réforme, autant le faire tout de suite plutôt qu'attendre 2018.

M. Mikaël CORNEC relate les débuts compliqués de la réforme, les évolutions effectuées en fonction du ressenti des enfants, des enseignants et des encadrants. Les mots clés étant découverte et initiation, il rappelle qu'à Pleuven nous avons 80% de fréquentation contre 60% de moyenne nationale, et que cette année une collaboration étroite s'est instaurée avec l'équipe enseignante.

Un débat animé a lieu entre les membres du Conseil, où chacun peut exprimer son opinion.

Avant de passer au vote, M. le Maire prend la parole : il trouve dommage de retirer si brutalement une réforme qui n'a pas été réellement évaluée. Certes, la commune fera des économies, mais cela est-il dans l'intérêt des enfants, qui ont pu découvrir de nombreuses activités qui leur auraient été inaccessibles autrement. Il se prononce personnellement pour la continuité pendant au moins un an, afin que les parents et la commune puissent s'organiser.

Il invite les conseillers à voter oui ou non à la proposition suivante : le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017.

Monique MAGOT et Mona CASELLINO sollicitent un vote à bulletin secret, ce qui leur est accordé. Après dépouillement des bulletins, le résultat du vote est le suivant :

Ont voté NON : 12

Ont voté OUI : 8

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

♦ DECIDE de maintenir l'organisation du temps scolaire à 4 jours 1/2 à compter de la rentrée scolaire 2017/2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 h 30.

Le compte-rendu de la séance a été affiché en mairie le 10 juillet 2017.

Le Maire,

Christian RIVIERE.

